

NATURE [BIODIVERSITÉ]

Des chevaux pour restaurer une forêt remarquable en site Natura 2000

Durant la deuxième quinzaine d'octobre 2016, les Gorges de la Canche, à Roussillon-en-Morvan, ont été le théâtre d'une scène peu commune : une équipe de six chevaux comtois et ardennais rivalisait d'adresse et de courage pour débarder 1 000 m³ de sapins pectinés.

■ En quoi cette forêt est-elle remarquable ?

Ces sapins pectinés, plantés dans les années 60 avec l'aide du **Fonds Forestier National**, prenaient la place d'une forêt de ravin, un habitat forestier rare et d'intérêt prioritaire au niveau européen. De son nom officiel, "forêt de pente, éboulis, ravin du Tilio-Acerion", la forêt de ravin est caractérisée, dans le Morvan, par la dominance de l'orme de montagne, le

frêne, l'érable sycomore, l'érable plane et le tilleul à grandes feuilles. On y trouve de nombreuses fougères, dont la plus caractéristique est le polyode vulgaire. Cet habitat est présent sur de fortes pentes, couvertes d'éboulis grossiers et de cailloux, en général en position de fort confinement comme les gorges et les ravins. Dans le Morvan il reste rare et très localisé : Mont Beuvray, Gorges de la Canche, vallée de l'Oussière, Gorges de Narvau...

■ Pourquoi avoir eu recours à des chevaux pour le débardage ?

L'objectif du chantier forestier était d'exploiter les résineux arrivés aujourd'hui à maturité pour permettre le retour de la forêt de ravin originelle. Cependant, la pente très forte, les enrochements et la fragilité du milieu naturel limitaient l'intervention des machines employées habituellement. Seuls les chevaux avaient la capacité d'acheminer les arbres, abattus à la main, vers des points relais plus accessibles.

■ Comment s'effectue la coordination sur ce genre de dispositif ?

Le Parc naturel régional du Morvan, en tant qu'animateur Natura 2000 du site, a assuré la concertation entre la commune qui est propriétaire de la forêt, les services de l'État et l'ONF, gestionnaire de la forêt, pour faire aboutir un contrat Natu-

ra 2000. C'est ensuite l'ONF qui a coordonné la réalisation du chantier en faisant intervenir quatre entreprises de **débardage** à cheval venues de tout le quart nord-est de la France et une entreprise morvandelle pour la partie mécanisée.

POINT PAR POINT

■ Tout savoir sur Natura 2000



Retrouvez plus d'informations sur Natura 2000 dans le Morvan sur biodiversitedumorvan.n2000.fr et concernant le débardage à cheval sur www.débardage-cheval-environnement.com.

Le Hors-série N° 3 de *Bourgogne-Nature* est consacré à la forêt morvandelle, il

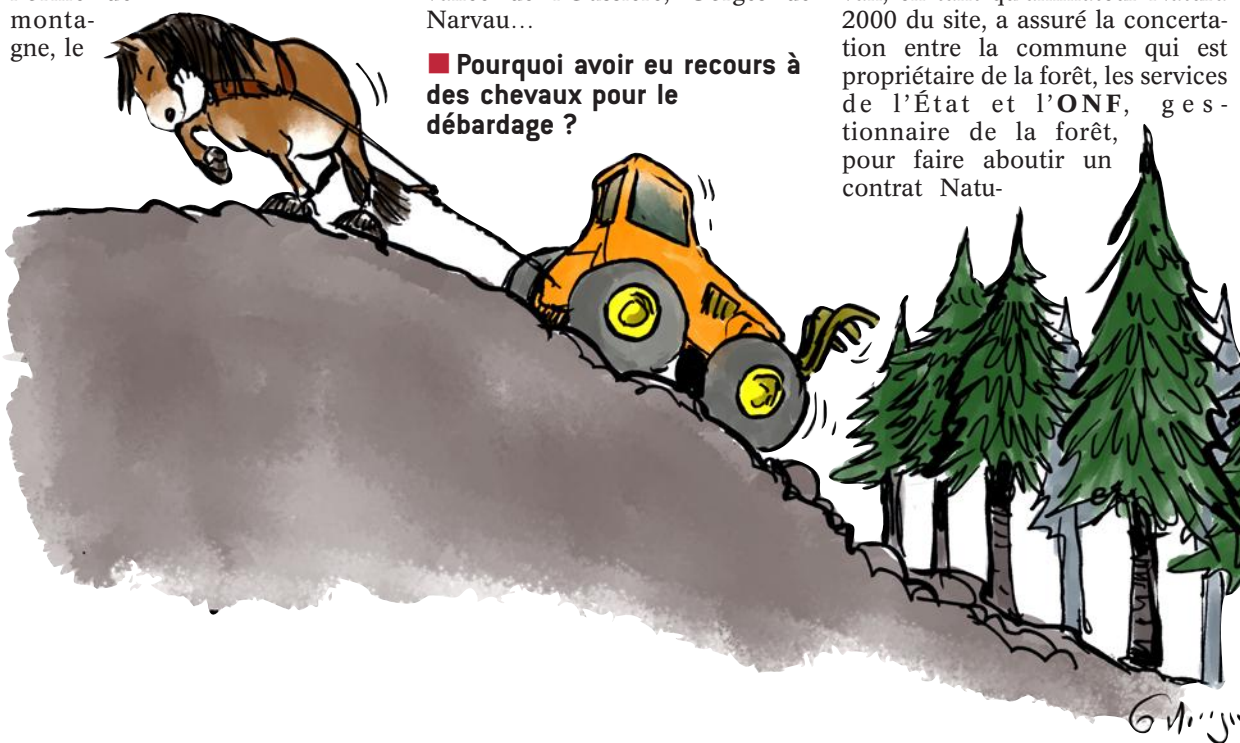
est disponible à : contact@bourgogne-nature.fr ou au 03.86.76.07.36.

■ Petit glossaire

Fonds Forestier National (FFN) : fonds français, créé en 1946 afin d'aider la filière bois à se développer, principalement en encourageant le reboisement (en résineux pour l'essentiel).

Débardage : opération intervenant après la coupe forestière qui consiste à transporter les arbres abattus sur le lieu de coupe vers le lieu de dépôt.

ONF : Office National des Forêts



Christine Dodelin
Chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Morvan

Quel est l'intérêt d'un contrat Natura 2000 ?

« Ce type de débardage, dans des conditions aussi périlleuses, est très coûteux : 90 € le mètre cube contre 17 € pour une exploitation classique à la machine, en condition non contraignante. Le projet a été rendu possible grâce à un financement par un contrat Natura 2000. Les contrats Natura 2000 permettent en effet de prendre en charge le surcoût d'exploitation lorsque les enjeux écologiques l'exigent. »



PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association **Bourgogne Nature**, association regroupant la **Société d'histoire naturelle d'Autun**, la **Société des sciences naturelles de Bourgogne**, le **Parc naturel régional du Morvan** et le **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne**.

CRÉDITS

Coordination :

Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

Illustration : Gilles Macagno.

Rédaction : Christine Dodelin

EXPOSITION

À consulter gratuitement

L'exposition *Le grand bestiaire de Côte-d'Or - L'expo à plumes et à poils sur la biodiversité animale*, dérivée du Hors-série N° 14 *La Faune sauvage de Côte-d'Or*, a récemment été inaugurée. Il est disponible en prêt gratuit ! Infos : contact@bourgogne-nature.fr ou au 03.86.76.07.36.